

# Société royale du Canada

## CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE LA SRC

Août 2019

La Société royale du Canada (SRC) s'emploie à créer une atmosphère propice à la liberté d'expression et l'échange d'idées, ainsi qu'à favoriser un discours ouvert, critique et stimulant au cours de toutes ses activités. Aussi, nous nous engageons à faire en sorte que tous les participants bénéficient d'un environnement exempt de toute forme de discrimination/harcèlement, indépendamment de leur sexe, de leur identité et expression de genre, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de leur handicap, de leur apparence physique, de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion.

Le harcèlement comprend les commentaires oraux offensants, les images sexuelles dans les espaces publics, l'intimidation délibérée, le harcèlement criminel, les photographies ou enregistrements harcelants, la perturbation continue des événements, les contacts physiques inappropriés ou l'attention sexuelle non souhaitée.

Si vous êtes harcelé, constatez le harcèlement d'autres personnes ou avez d'autres préoccupations, veuillez envoyer immédiatement un courriel à l'équipe de la SRC à [attention@rsc-src.ca](mailto:attention@rsc-src.ca) et/ou contactez un membre de notre personnel sur place qui fera tout son possible (p. ex. contacter la sécurité de l'hôtel ou du lieu de l'événement, la police locale ou les services d'escorte) pour que les personnes victimes de harcèlement se sentent en sécurité pendant l'événement. Toutes les plaintes et tous les incidents seront traités de façon équitable et en temps voulu, tout en respectant autant que possible la vie privée des parties prenantes. De telles enquêtes feront appel à des ressources internes ou externes, selon le cas. Toute personne sommée d'arrêter son comportement inapproprié est tenue de se conformer à cette injonction immédiatement.

De plus, ils peuvent être sanctionnés ou renvoyés de l'événement *sans remboursement*, et ce à la discrétion de la SRC. Dans les cas extrêmes de comportement inapproprié, les membres ou membres du Collège pourraient être radiés de l'organisation.

La SRC apprécie votre participation à ses événements et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que votre expérience soit positive. Par conséquent, tous les participants sont tenus d'accepter le présent Code de conduite au moment de leur inscription.